

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **100 (1964)**

Heft 41

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

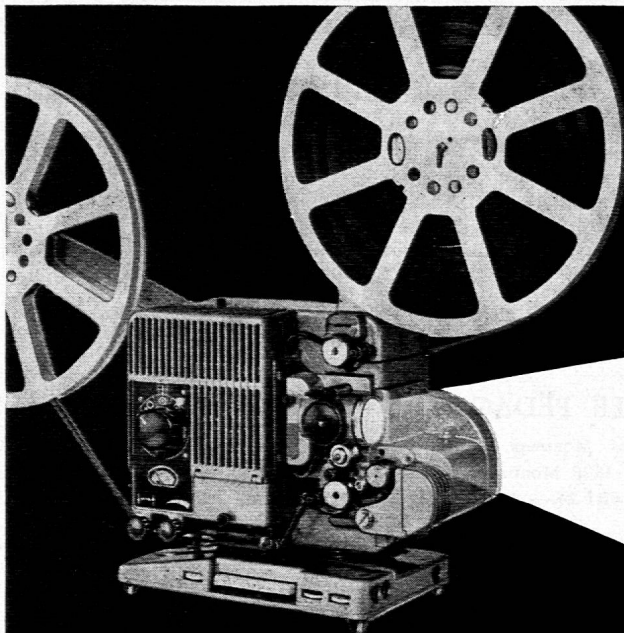
ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. resp. : Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 18 20 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Photo World Wildlife Fund.



Famille (variation sur un thème éternel)



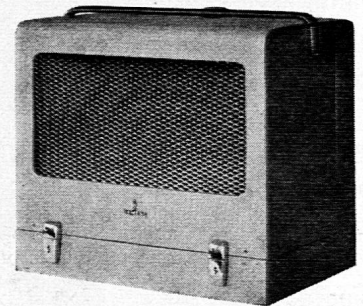

SIEMENS

13
Kilogrammes
seulement!

- Manipulation aisée
- Introduction du film simplifiée
- Aucun entretien
- Fenêtre de projection interchangeable
- Amplificateur transistorisé logé dans le socle, pour reproduction du son optique et magnétique
- Poids réduit — Fonctionnement plus doux — Luminosité accrue
- Raccordement direct à une prise lumière 110-240 V
- Mallette de transport avec haut-parleur incorporé
- Prix modéré

Le **nouveau** projecteur Siemens «2000», pour films de 16 mm, doté d'un amplificateur entièrement transistorisé logé dans le socle, ne pèse réellement que 13 kilos. Cet appareil très maniable a été **spécialement conçu pour les écoles**. Vous vous convaincrez facilement de l'excellente qualité de l'image et du son.

Demandez conseil à votre fournisseur!



Siemens S.A. des Produits Electrotechniques
Löwenstrasse 35, Téléphone 051/25 36 00
8021 Zurich

Chemin de Mornex 1, Téléphone 021/22 06 75
1002 Lausanne

Partie corporative

COMITÉ CENTRAL COMITÉ CENTRAL

SPR - Assemblée des délégués

L'assemblée annuelle des délégués de la SPR a eu lieu le samedi après-midi 14 novembre, à l'Hôtel de Ville d'Yverdon mis gracieusement à la disposition de notre société par les autorités communales.

Présidence : A. Veillon.

Parmi les invités, MM. Ch. Mermoud, directeur des écoles d'Yverdon, Steiner, municipal, Buchmann, président des instituteurs fribourgeois, Hulliger, de la Société suisse des professeurs secondaires, Mlle Graenlicher du SLV, MM. Cereghetti, président de l'Union pédagogique protestante du Valais, Morier-Genoud, administrateur de la Guilde de documentation et R. Michel, secrétaire général de la FIAL. Une cinquantaine de délégués sont présents. MM. J.-M. Grandjean et Domon fonctionnent comme scrutateurs.

Le président rappelle que 1964 marque le centenaire de la SPR, lequel sera célébré solennellement au congrès de 1966. Il rend hommage à tous nos devanciers qui ont travaillé au cours d'un siècle pour le progrès de l'école et pour la défense et illustration de ses maîtres.

Les rapports du président, des commissions et délégations permanentes sont successivement mis en discussion.

Des compléments d'information sont apportés par les auteurs des rapports. Le président signale le stage accompli auprès de la SPR et des sociétés affiliées par un instituteur du Togo. D'autre part, une délégation a pris part à Berne à une séance avec M. le conseiller fédéral Spühler pour interdire à la TV la publicité en faveur des boissons alcooliques et des remèdes tranquillisants.

Cornamusaz constate que la partie de l'Exposition nationale consacrée à l'Education a été une déception, car elle n'a pas du tout correspondu à ce que nous en attendions. Il n'a pas été possible d'intervenir à temps pour rétablir la situation. Une maigre consolation, c'est que la somme votée par la dernière assemblée des délégués n'a pas été entièrement dépensée !

Une énergique protestation s'élève de plusieurs délégués, surtout vaudois et s'exprimant par la voix de G. Ehinger, contre le fait que, lors de la première émission de la télévision scolaire, les feuilles de documentation et aussi les appareils ont atteint les classes beaucoup trop tard. Si la Commission romande de la télévision scolaire a accompli son travail à temps, il y a eu ensuite des erreurs d'organisation. La SPR offre volontiers ses services et ceux de ses sociétés affiliées pour faciliter et hâter la distribution des documents.

Pour la CIPER, Cl. Grandjean annonce que l'étude comparative des programmes scolaires a terminé son travail pour l'arithmétique. C'est un document important dont on peut féliciter la commission. Par contre, il semble que, du côté des autorités, rien n'ait été fait pour faire avancer l'Ecole romande, il faudrait tout de même trouver autre chose que des références aux traditions culturelles et linguistiques.

L'assemblée des délégués estime qu'il faudrait commencer à se mettre en marche en adoptant une mesure

immédiatement exécutable et elle a voté la résolution suivante :

L'assemblée des délégués, réunie à Yverdon, le 14 novembre 1964, réaffirme à l'unanimité le désir général des membres de la SPR de VOIR DÉBUTER L'ANNÉE SCOLAIRE EN AUTOMNE, l'âge d'admission étant fixé à 6 ans révolus au 30 juin.

Elle rejoint ainsi la prise de position officielle de la conférence des chefs des Départements de l'instruction publique romands de juin 1963 et invite les autorités responsables à mettre tout en œuvre pour que ce désir commun se réalise dans un proche avenir.

Tous les rapports sont approuvés à l'unanimité.

L'an dernier, sur proposition de la délégation vaudoise, le Comité central SPR avait été chargé d'une étude sur la possibilité de dispenser de l'abonnement obligatoire à l'« Educateur » l'un des conjoints lorsque le couple est membre de la SPR. Le Comité central a constaté que dans les pays voisins, les solutions les plus diverses sont appliquées; pour la SPR, il s'agit de quelque 130 couples que cette disposition atteint : 3 pour la SPN, 76 pour la SPV, 15 pour la SPJ et 35 pour l'UIG. L'application intégrale de la dispense ôterait 2000 francs au budget de l'« Educateur ».

La SPV a eu à enregistrer quelques démissions et on pourrait compenser la perte sur l'« Educateur » en attribuant à ce dernier une part plus grande de la cotisation totale.

Le Comité central, par contre, considérant qu'il appartient aux enseignants de donner l'exemple de la solidarité; que l'égalité des traitements masculins et féminins tend à se généraliser; qu'une suite favorable donnée à la proposition SPV risque de poser de nouveaux problèmes, propose de refuser cette initiative.

L'avis du Comité central est approuvé par 28 voix contre 11.

Les comptes présentés par A. Pulfer et le budget pour l'an prochain sont, après discussion, approuvés à l'unanimité. Il en est de même du projet de règlement pour la Commission des moyens audio-visuels et pour le Fonds de secours SPR.

Il est temps déjà de penser au congrès de 1966. Les sociétés affiliées ont fait les propositions suivantes comme thème d'étude :

SPV : la formation des maîtres ;

UIG : une école romande en marche, réalisations en cours et perspectives d'avenir ;

ou l'instituteur et les droits civiques ;

SPN : la pénurie du personnel enseignant et les moyens d'y remédier.

Après discussion, une synthèse de toutes ces propositions aboutit au titre suivant : *la pénurie du Corps enseignant (formation des maîtres - leur statut)*. C'est à la SPN qu'échoit la tâche de désigner un rapporteur général.

La séance a été rondement menée, les discussions sont restées courtoises, le travail a été achevé. Pour récompenser les délégués de leur sagesse, la Municipalité d'Yverdon voulut bien offrir une collation aux participants; d'aimables paroles furent échangées entre

Veillon et M. Steiner, municipal chargé des écoles et notre collègue Jaccard, président du Conseil communal qui fut l'organisateur dévoué de la réunion.

Au repas qui suivit, MM. R. Michel, au nom de la

FIAI, Hulliger pour les professeurs secondaires et Buchmann, de la Société des instituteurs fribourgeois, apportèrent les salutations et les vœux de leurs associations.

G. W.

VAUD

VAUD

Secrétariat central SPV : Allinges 2, Lausanne ; tél. (021) 27 65 59

Toute corr. concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Pierre Besson, Duillier sur Nyon.

Coucou... la voilà!

Timide comme une biche.

Maladroite encore, comme un enfant qui fait ses premiers pas.

Mais enfin, elle est là... la

télévision scolaire

Bien sûr, comme l'assemblée des délégués de la SPR en a entendu l'écho, les documents de la première émission du 11 novembre sont arrivés bien tard, (par la faute de l'imprimeur).

Regret plus grave : trop peu de classes ont pu suivre la leçon, faute d'appareils.

Mais je crois qu'il faut se réjouir de cette « naissance ».

Les parrains, membres de la Commission romande, sont des connaisseurs de l'Ecole et de ses besoins : l'un d'eux — un régent (vaudois) — représentera efficacement ceux qui mettent la main à la pâte.

La télévision **pour l'école** est créée, et elle est **romande** : qu'elle vive, se développe, aère et vivifie notre enseignement !

Pour cela, remplissons avec zèle notre modeste rôle : en nous « débrouillant » pour prendre les émissions, en répondant objectivement aux questions des fiches critiques.

P. B.

Nous sommes... partout !

Etre partout présents, c'est bien ; mais y briller, c'est mieux !

Tel fut le cas de notre collègue **Monique PETIT** qui, lors du dernier **tournoi suisse d'échecs**, à Montreux, a remporté le titre de

championne suisse, catégorie dames

J'imagine que le président du Comité d'organisation, Maurice Blanc (encore un régent !), a remis ce diplôme avec un plaisir tout particulier. A notre tour, nous félicitons vivement notre jeune collègue de 22 ans, qui honore notre corporation dans un jeu qui demande de la concentration et de la combativité.

P. B.

Hôtel du Port - Villeneuve
Bar «La Soute» G. Esenwein, prop.

Association des maîtres de classes supérieures

Le 23 octobre dernier, la salle du Conseil communal de Lausanne accueillait une nouvelle promotion de jeunes collègues qui venait de passer avec succès les examens de la partie littéraire ou scientifique du brevet « prim. sup. ». En présence des professeurs et de M. Dentan, directeur des cours, le chef du service de l'enseignement primaire a remis le diplôme à MM. Bachmann André (Rossinière) ; Besençon Maurice (Montreux) ; Cardinaux Gaston (Le Sentier) ; Chamot Georges (Lausanne) ; Dänzer Claude (Ste-Croix) ; David Michel (Baulmes) ; Gadina Jean-Pierre (Montricher) ; Ginggen Jacky (Lucens) ; Goy Bernard (Yverdon) ; Gudel Jean-Jacques (Thierrens) ; Joerin Michel (Villarzel) ; Martinet René (Bursins) ; Mégevand René (Yverdon) ; Raymond François (Cheseaux) ; Rochat Michel (Leysin) ; Sheppard Jean-Claude (Ste-Croix) ; Trehan Pierre-François (Bière).

Nous nous réjouissons de voir ces collègues atteindre l'étape tous pleins d'un enthousiasme qu'ils sauront communiquer à leur classe. L'association sera enchantée de les accueillir et de les voir participer à son activité.

D. Vuille, président.

AVMG

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique organise les 5 et 6 décembre une première prise de contact avec la neige.

Ce cours de ski est ouvert à tous les membres du Corps enseignant. On peut n'y participer que le dimanche. L'AVMG supporte les frais d'organisation et d'instruction de ce cours.

Renseignements complémentaires seront donnés à tous ceux qui s'annoncent avant le 1er décembre à J.-Jacques Lambercy, Baumettes 6, 1008 Prilly.

Mémento

21.11.64 : Morges, 14 h., course d'orientation.

25.11.64 : Assemblée des maîtresses ménagères.

25.11.64 : Lausanne, 17 h. : séance Guilde du travail, classe Yersin, av. Davel 1.

12.12.64 : Assemblée annuelle Ass. vaud. des maîtres de classes supérieures (cf. prochaine convocation).

Rectification

Le dernier mémento mentionnait : 17 novembre 1964 : E.N., 14 h. 45, assemblée des directeurs de chant.

Or, cette assemblée, annoncée par erreur, a eu lieu déjà en octobre dernier.

GENEVE GENEVE

L'expression artistique dans les écoles suisses L'enfant et l'œuvre d'art

C'est une tradition pour la Société suisse des maîtres de dessin (SSMD) de préparer à l'occasion de ses congrès annuels une exposition qui serve de base de discussion.

Depuis l'année passée, grâce à un matériel approprié mis à disposition par Caltex Oil S.A., la SSMD a transformé son exposition en une exposition itinérante.

Le succès remporté en 1963 (10 000 visiteurs dans 5 villes de Suisse allemande) a incité la SSMD à récidiver et vendredi 6 novembre à 17 h. 30 a eu lieu le vernissage de l'exposition au Musée d'art et d'histoire. Préparée par les membres de la section vaudoise, elle a pour thème : L'enfant et l'œuvre d'art. Elle sera présentée en Suisse romande également et c'est Genève qui en a eu la primeur.

Introduit par M. Stehlin, directeur-adjoint de la Caltex Oil S.A., M. Wenger, président de la section genevoise de la SSMD salua notamment la présence de M. A. Christe, directeur de l'enseignement primaire. Il expliqua l'esprit dans lequel cette exposition a été conçue : « Le dessin à l'école ne cherche pas à former des artistes. Il s'adresse à tous les élèves doués ou non ; il s'efforce d'enrichir les uns et les autres en développant leur goût et leurs connaissances. L'enfant possède souvent en lui, intuitivement, les éléments d'une création artistique. Il s'agira d'en favoriser l'épanouissement, d'une part, en l'initiant aux différentes techniques, d'autre part, en le mettant en présence directe avec des œuvres de peintres ».

En parcourant cette exposition, nous avons pu nous rendre compte de la méthode employée par des maîtres au cours de leurs leçons de dessin.

Une reproduction d'un Renoir, d'un Picasso ou d'un Klee sert de thème à la leçon donnée selon l'une des 3 perspectives suivantes :

1. On propose un sujet à l'enfant et, son dessin achevé, on le confronte à l'œuvre d'art.
2. L'élève travaille en présence du modèle.
3. Après l'analyse de l'œuvre, on demande à l'enfant de manifester dans son dessin le caractère qui le frappe le plus.

L'exposition comprend des travaux d'élèves du degré moyen (10 à 16 ans) et du degré supérieur (gymnase et école normale).

Autre point intéressant : une série de graphiques exprimant le goût des enfants pour certaines œuvres d'art. Les élèves ont examiné pendant un quart d'heure une série de 5 tableaux. Ils ont ensuite rempli un questionnaire individuel sur lequel ils devaient indi-

quer leurs préférences et préciser s'ils connaissaient déjà cette peinture.

Cette enquête nous paraît très intéressante, elle nous donne de précieuses indications sur les réactions des élèves devant un tableau de maître.

Il est à souhaiter qu'une telle exposition connaisse le succès qu'elle mérite et que cette expérience se poursuive les années à venir.

L'UNESCO nous le rappelle : « L'éducation par l'art favorise le développement de la personnalité tout entière, alliant l'activité intellectuelle à l'habileté manuelle, les fondant en un processus créateur ».

F. H.

Coin du Centre

A l'occasion de Noël, nous vous proposons, collègues, de suggérer aux parents de vos élèves qu'ils peuvent se procurer, par votre intermédiaire, les livres de la Collection du Verdonnet, au Centre de Vernier - dépôt genevois de la « Guide du livre » à Lausanne.

Si vous avez vous-mêmes des cadeaux à offrir à des enfants parmi ceux de votre entourage, vous trouverez dans la liste suivante les ouvrages toujours appréciés de Mme Curchod :

Livres de poche. — 8-12 ans. Couverture plastifiée : Fr. 1.65 le volume. Comtesse de Ségur : Les Malheurs de Sophie - Les Vacances - Les Vacances continuent. Aaron Tamasi : Abel dans la Forêt sauvage.

(Les premier et quatrième, reliés, sont vendus Fr. 3.90 chaque volume.)

Les Contes du Cœur-qui-chante. — 6-10 ans. Reliure pleine toile, illustrations en couleurs : Fr. 2.65 pièce.

Andersen : Le Rossignol - La Petite Sirène - La Princesse aux Pois - Le Vilain Petit Canard.

Perrault : Le Chat botté - Cendrillon - La Belle au Bois dormant - Le Petit Poucet.

Kaplun : Histoire de l'Ange gardien.

Pellaton : Le Courrier du Roi Caraffa.

Livres-disques : Initiation à la musique. Livret illustré 30-48 p. plus disque 45 t. Prix : Fr. 9.— chaque ouvrage.

Denise Bidal : Beethoven.

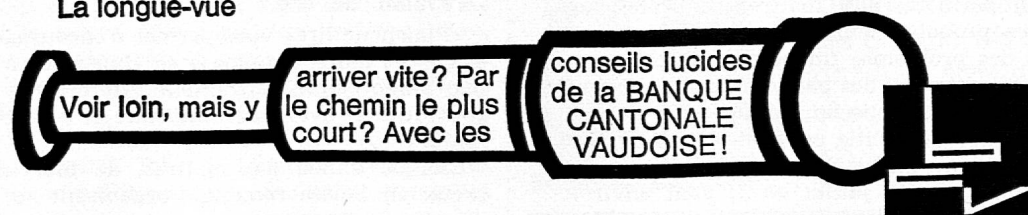
Comment Augustin découvrit la Musique : La Musique chinoise - La Musique en Inde - La Musique arabe - La Musique juive de l'Ancien Testament.

Tous ces ouvrages peuvent être achetés au Centre UIG, à Vernier, **Ferme Dufour, chaque lundi de 16 h. 30 à 19 heures.**

NB. — Ils ne seront pas expédiés sur commande.

E. F.

La longue-vue



NEUCHÂTEL

Comité central

La première partie de la dernière séance a été consacrée à la préparation de l'Assemblée des délégués romands fixée au 14 novembre. Nos représentants à ladite assemblée et au Comité SPR y étaient aussi convoqués.

Puis, en second lieu, le problème des classes expérimentales est repris, en collaboration avec nos collègues, MM. Claude Jaquet et Hubert Guye. On revient sur la distinction à apporter entre les classes d'application et celles d'expérimentation. Il faudrait arriver à considérer ces dernières comme de vrais champs d'essais où une expérience précise soit tentée et imposée, de façon que des conclusions utiles puissent en être tirées. On parle aussi de l'importance primordiale qu'il faut attacher à la préparation des instituteurs, du retour plus rapide à la formation complète de dix-huit mois et des mesures à prendre pour arriver à cette fin. Les efforts du directeur des études pédagogiques dans ce sens doivent trouver notre plein appui. On s'entretient également des programmes des classes-pilotes qui sont encore en période de gestation.

Une section demande qu'à l'avenir les avis de concours ne puissent plus être précédés d'un astérisque qui rend les postulations exclusives. Elle estime que les maîtres en fonctions ne doivent pas, par ce fait, être privés d'un déplacement désiré, que l'astérisque interdit. Exemple : tel instituteur des environs d'une ville voit sa classe supprimée en raison de son effectif insuffisant. Il est obligé d'accepter un poste en ville auquel il ne tient pas, parce qu'il n'a pas la faculté de se présenter pour une place à la campagne, affligée d'interdiction.

Des nouvelles sont données de la mise en œuvre du « Roi Vagabond » qui sera joué le 20 mars au Locle à l'occasion de la Trisannuelle. M. André Bourquin, professeur, en assumera la direction et M. Claude Evard, peintre, la mise en scène. Celui-ci s'occupera, en outre, des costumes et des décors. Nous sommes vivement re-

connaissants aussi envers la Direction des écoles qui offre ses services et donne toutes facilités au Corps enseignant dont les élèves seront choisis comme chanteurs ou acteurs. Il s'agit maintenant de trouver un complément indispensable au programme, l'exécution de cette œuvre étant d'une durée maximum de trois quarts d'heure seulement.

W. G.

Centres d'entraînement aux méthodes actives

QUAND NOËL REVIENT...

avec joie,
avec patience,
avec goût,
il faut le préparer...

Dans ce but, l'équipe neuchâteloise vous propose plusieurs ateliers de « Préparation à Noël », où vous pourrez découvrir, exercer des techniques qui passionneront les enfants.

Au programme : crèche, lanterne, mobile, vitrail, décoration de papier, décoration de paille ; ombres portées, ombres corporelles, histoires, disques ; et naturellement... beaucoup de bonne humeur !

Informations

Date : 21 et 22 novembre 1964.

Lieu : Château de Vaumarcus.

Nourriture : à apporter selon son appétit et sa gourmandise pour les traditionnels repas-sandwiches à go-go !

Logement : dans les salons agréablement chauffés. Il y a des couvertures en suffisance.

Matériel pers. : ciseaux, pince, canif, agrafeuse, règle, de quoi écrire, de quoi coudre.

Matériel coll. : une feuille de mi-carton noir.

Prix : Fr. 8.— (frais de déplacement non-compris).

J.-L. Billaud, Carrels 17, 2034 Peseux.

DIVERS

Voyages à Tokyo

Un problème d'actualité : Science, technique et éducation artistique, sera le thème d'étude du Congrès de l'INSEA (International Society for Education thought Art) du 2 au 9 août 1965 à Tokyo.

En considération de l'intérêt professionnel que représente cette manifestation pour le personnel enseignant de tout degré, et de l'enrichissement culturel et artistique qu'y ajoute un séjour au Japon, la Société suisse des maîtres de dessin prépare l'organisation d'un voyage collectif qui permette aux maîtres et professeurs cette expérience probablement unique dans leur carrière en raison des problèmes financiers que cela pose.

Dans le cas où le nombre des participants permettrait l'affrètement d'un avion spécial, le prix du passage pourrait être abaissé de moitié environ (600 dollars au lieu de 1200). Cela permettrait d'entreprendre un voyage de six semaines, du 10 juillet au 21 août environ, pour 5000 francs. Un nombre moins important d'ins-

cription conduisant à l'utilisation d'un vol ordinaire, la hausse du prix de passage pourrait être compensée par un séjour moins long. (Par exemple une vingtaine de jours pour 15 personnes.)

Afin de permettre le choix d'un programme aussi rapidement que possible (certains délais échéant à la fin de l'année), toutes les personnes intéressées sont priées de s'annoncer avant le 5 décembre au secrétaire central de la SSMD, M. Emil Leutenegger, Chalchackerstrasse 75, 3047 Bremgarten (BE).

« Plaisir de lire »

« Plaisir de lire » vous permet d'encourager vos grands élèves et leurs familles à se constituer à peu de frais une bibliothèque personnelle intéressante qui donne le goût du bon livre, bien imprimé et soigneusement présenté.

Chaque année des maîtres, de plus en plus nombreux en Suisse romande, organisent au printemps et à la fin de l'année une vente de livres que leurs élèves

offrent dans leur entourage. Ainsi s'enrichit leur caisse de classe de l'importante remise correspondant à leur chiffre de vente.

Le nombre des abonnés (7 fr. pour recevoir 3 livres chaque année) s'accroît sans cesse et tous, après expérience restent fidèles à « Plaisir de lire » qui tient à votre disposition actuellement entre autres les ouvrages suivants.

Frans G. Bengtsson : Orm le Rouge (roman Viking), Fr. 3.60.

Paul Arène : La Chèvre d'or, Fr. 3.20.

Alain Fournier : Le Grand Meaulnes, Fr. 3.90.

C.-F. Ramuz : Derborence, Fr. 3.90.

M.-G. Prêtre : Calibre 475, Fr. 3.90.

Ed. About : La Mère de la Marquise, Fr. 2.85.

C.-F. Ramuz : La Suisse romande, Fr. 6.90.

V. Hugo : Bug Jargal, Fr. 3.90.

C.-F. Ramuz : Découverte du Monde, Fr. 3.90.

A. Elsenberg : Chasseur d'Orchidées, Fr. 3.90.

Jérôme K. Jérôme : Trois hommes dans un Bateau, Fr. 3.90.

Philippe Monnier : Le Livre de Blaise, Fr. 3.90.

C.-F. Landry : Davel, le Patriote sans Patrie, Fr. 3.90.

M. Zermatten : Connaissance de Ramuz, Fr. 3.90.

Pour les commandes et renseignements, s'adresser à « Plaisir de lire », Clochetons 19, Lausanne.

Bibliographie

Cléopâtre d'Égypte par Leonora Hornblow, adapté par Jean Portail. Ed. Fernand Nathan, Paris, mai 1964, 160 p., cartonné, 9 fr. 75. (Collection Histoire et documents).

L'histoire de la dynastie des Lagides, au cours de ses trois siècles de règne, fourmille à chaque page des crimes les plus affreux : usurpations, rapt, incestes, assassinats. Ce n'est guère une histoire pour enfants de cœur et le dernier représentant de la famille, la reine Cléopâtre se montra digne de ses ancêtres.

Une correction de la longueur de son nez aurait, paraît-il, changé la face du monde. Tous les portraits, médailles et statues qui nous sont parvenus ne plaignent pas pour en faire une reine de beauté. Son charme devait résider dans la grâce de ses attitudes et l'éclat de son teint et de ses yeux. D'où ses succès.

A l'usage des jeunes, L. Hornblow et son adaptateur, ont fait preuve de beaucoup de tact et de retenue en évoquant l'histoire de la reine fameuse ; Jules César est la figure centrale de cette histoire, puis, après les ides de mars, Antoine sombre dans les rets de la belle Égyptienne.

Le ton manque peut-être un peu de variété, mais l'intérêt est constant et le côté romanesque de l'aventure est attachant.

Nombreuses illustrations, fort bien choisies.

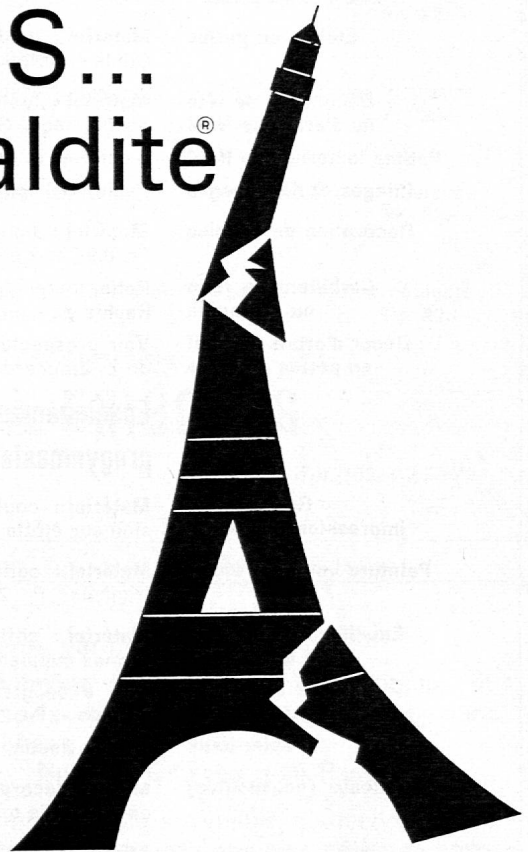
Histoire de l'énergie atomique par Laura Fermi, adapté par Nicole Rey. Ed. Fernand Nathan, Paris, juin 1964, 160 p. cartonné, 9 fr. 75. (Collection Histoire et documents).

C'est l'histoire de l'épopée atomique (Rappelons qu'il y a des épopées qui finissent fort mal). L'auteur, Mme L. Fermi, est la veuve d'un physicien italien célèbre, qui fut un des initiateurs de la première pile atomique. Après avoir évoqué le temps des pionniers, Rutherford, Niels Bohr, les Curie, Einstein, elle montre le travail fiévreux pendant la guerre, quand il s'agissait d'arriver au but avant l'ennemi. Puis, le résultat atteint, après l'effroyable tragédie d'Hiroshima, les études atomiques reçurent une impulsion nouvelle et un grand nombre

de savants se consacrèrent à l'atome pour la paix : production de puissance pour remplacer le pétrole, le charbon ou l'électricité hydraulique, propulsion des navires, traitement des maladies, études de tous ordres.

Le livre de Mme Fermi est écrit dans un style très clair, mais il est dense et, seuls, pourront l'aborder avec profit les adolescents qui ont une dilection pour la physique et qui ont déjà quelques notions de cette science.

SOS... Araldite®



Araldite colle : fer caoutchouc durci
cuir faïence
verre bois, etc.

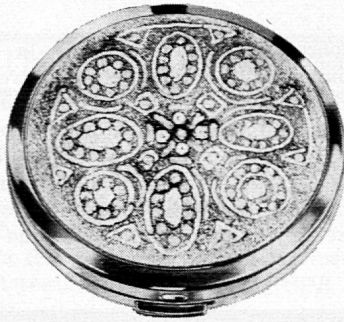
L'industrie a adopté
Araldite depuis
des années.



Araldite est indis-
pensable aux bricoleurs.
Araldite a sa place
dans tous les foyers.

On trouve Araldite dans
les drogueries et les ma-
gasins d'articles ménagers.

C I B A



Boîte à poudre émaillée

Etoiles en perles

Matériel : paille naturelle sélectionnée, la botte Fr. 1.30 : une botte pour 10 élèves. Guide : « Etoiles en paille », de Walter Zurbuchen, instituteur, Fr. 2.70.

Décoration de fête ou d'arbre de Noël

Matériel : feuilles de métal mince : 4 feuilles pour 10 élèves, papier doré ou argenté double face. Guide : « Pour les jours de fête », Fr. 4.50.

Petites lanternes de Noël

à colorier et à huiler. La lanterne, Fr. 0.35.

Pliages et découpages

Papier de couleur ou feuilles de pliage. Voir le catalogue.

Décoration de bougies

Matériel : bougies, cire de couleur, couleurs. Pour 10 élèves : 5 tablettes de cire à Fr. 0.95 et 2 pastilles de couleur couvrante à Fr. 0.60.

Corbillons en rotin ou en raphia

Rotin, toutes épaisseurs, en liasses de 250 g. Raphia de couleurs vives.

Décor d'arbre de Noël en perles de verre

Voir prospectus « Perles de verre ». Guide : « Parures et ornements en perles de verre » de E. Zimmermann, Fr. 2.70.

**Enseignement secondaire
progymnasial. Travaux manuels**

Gravure lino impression sur étoffe

Matériel : couleurs typographiques, gouges pour linogravure, étoffe. Guide : « Impression sur étoffe et papier » (texte allemand), Fr. 4.80.

Peinture batik sur étoffe

Matériel : coffret batik, cire batik, guide : « Batik » de Otto Schott (texte allemand et français), Fr. 2.70.

Emaillage de broches et de parures

Matériel : coffret émail, avec guide, couleurs émail, four, outillage, cuivre. Quelques formes supplémentaires en cuivre pour chaque élève.

Bougies suédoises

Cire à bougies, couleurs pour cire, plastiline ou linoléum. Guide : « Bougies en robe de gala », Fr. 2.70.

Papier-batik

Papier Japon, couleurs batix, cire pour batik. Guide : « Papier batik », Fr. 2.70.

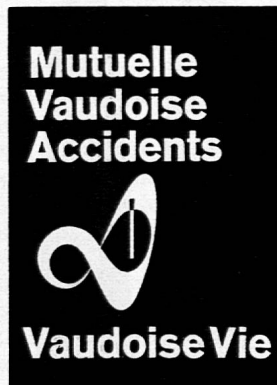
Cadeaux (nouveautés)

Miroirs décoratifs à garnir soi-même de batik ou de velours avec galon doré. Un sachet contenant la matière première, Fr. 2.40.

Album-photo (Leporello). A recouvrir d'étoffe à imprimer soi-même, de batik ou de velours et de galon doré. Grandeur A5 = Fr. 2.20. Grandeur A6 = Fr. 1.50.

Franz Schubiger, 8400 Winterthour

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution



La Mutuelle Vaudoise Accidents a passé des contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois

assurances vie

Rabais sur les assurances accidents

Contes pour les petits

de 5 à 8 ans

★ Livre - Disque illustré par 18 diapositives en couleurs 5 x 5 ★

« La synchronisation entre le disque et les diapositives est très simple, grâce au texte imprimé sur le livre »

Collections disponibles:

Cendrillon,

Conte de Perrault, musique de G. Calvi, raconté par J.-P. Cassel et illustré de 18 dias couleurs suivant dessins de Hilda Boeglen. Fr. 22.—

Le Petit Chaperon Rouge - Les Trois Ours,

Musique de D. Castro, raconté par Loleh Bellon, illustré de 18 dias couleurs suivant dessins de Rina Rio. Fr. 22.—

Pinocchio,

Musique de Dino Castro, raconté par D. Gelin et illustré de 18 dias couleurs suivant dessins de Rina Rio. Fr. 22.—

Ali Baba et les quarante voleurs,

Musique de Dino Castro, raconté par D. Gelin et illustré de 18 dias couleurs suivant dessins de Hilda Boeglen. Fr. 22.—

Aladin et la lampe merveilleuse,

Musique de Dino Castro, raconté par J. Plassis et illustré de 18 dias couleurs suivant dessins de Hilda Boeglen. Fr. 22.—

Envoi à vue, sans engagement

FILMS-FIXES S.A. FRIBOURG

Rue de Romont 20

Tél. (037) 2 59 72

Centre de pédagogie curative de Suisse romande désire engager un

éducateur ou instituteur

pour son foyer de soutien post-scolaire (10 à 12 apprentis en semi-internat). Bonnes conditions de travail et de salaire. Logement à disposition. Entrée en fonctions mars 1965. Convierait pour éducateur ou instituteur expérimenté (célibataire pas exclu) désirant trouver un poste stable et intéressant.

Adresser offres manuscrites, avec photo et curriculum vitae, sous **chiffre P 5696 N** à **Publicitas, Neuchâtel.**

Discrétion assurée.

Dernières parutions :

Ch. Oulmont est docteur à la Sorbonne, et grand prix de l'Académie française. Il vient de publier :

Noces d'Or avec mon Passé

Un demi-siècle de souvenirs, d'anecdotes, des plus grands musiciens aux plus célèbres hommes de lettres, de la politique et de tous ceux qui ont illustré cette période de 1900 - 1964. Volume broché, 18 x 23, de 440 pages **Fr. 31.50**

Ch. Fournier :

Des Gosses pas comme les Autres

Une fascinante description du monde de ces enfants voués à eux-mêmes n'ayant pas connu de parents. Le volume broché **Fr. 11.35**

H. Koestler :

Suicide d'une Nation

Un tableau de la société britannique tel qu'il n'a jamais été fait. Le volume broché **Fr. 17.—**

En vente dans toutes les librairies

Agent général pour la Suisse : J. Muhlethaler, Genève



Guilde de documentation de la S.P.R.

L. Morier-Genoud, Veytaux/Montreux

Nos abonnés recevront incessamment nos nouvelles publications; les non abonnés peuvent les commander.

Ce sont:

No 96 Chants de Noël

harmonisés par Ch. Landry, choisis par M. Nicoulin.
Fr. 3.50.—.

50 chants pour grands et petits, à 2 voix, élégamment présentés, plaquette ornée d'un dessin de Eric Huguenin.

No 93 Décoration de Noël

dessins pour travaux manuels, crèches, anges, Père Noël, lanternes, sapins, étoiles, guirlandes, bougeoirs, vignettes, préparés par M. Nicoulin. Fr. 3.—.

No 97 Mystères de Noël

par M. Nicoulin. Fr. 1.20.

No 99 90 fiches de calcul (1^{re} année)

soit 3 pochettes dont 30 fiches de petits problèmes préparées par Léa Borlaz et qui conviennent particulièrement à la méthode Cusenaire. Fr. 4.50.

Pour Noël, nous tenons encore à votre disposition :

No 80 Poésies de Noël

2^e édition, pour petits et grands, soit 45 poésies pour chaque degré, choisies par M. Nicoulin.
Fr. 3.50.

No 158 Poèmes choisis

(150) pour 11 à 15 ans. Fr. 3.80.

No 62 Pour Noël

12 saynètes, par G. Annen. Fr. 1.80.

No 84 3 p'tits tours

saynètes pour enfants de 5 à 11 ans, par J. Bron.
Fr. 1.80.

Faites vos commandes sans tarder, car notre administration, actuellement très occupée, ne peut faire ses expéditions par retour du courrier.



notes de travail

Samedi 4 mai

Je reçois des nouvelles de Milo que je n'ai pas revu avant son départ. Il est à Genève. Des années durant, sa mère (il n'a pas de père connu) a refusé de le recevoir. Il me disait : « Vous croyez que je pourrais peut-être la voir quand même à Noël ? Des fois que ça s'arrangerait... » Sa mère vient de se marier et le bonhomme veut le gosse à présent « pour le dresser ».

Lundi 6 mai

Nous obtenons de la commune 6 m² de bois pour les coffrages. Avec des plateaux, tout tiendra mieux.

Les Alpes de Savoie sont encore enneigées. Le lever du jour est éclatant. De la Fosge, elles s'élèvent très haut dans le ciel au-dessus des arbres en fleurs.

René et Philippe sont autorisés à employer la lampe à souder. On ne peut plaisanter avec un tel outil, pas question par exemple de le lâcher. Ils brûlent après l'heure leur première surface de sapin avec une attention parfaite. Puis Philippe monte encore deux charnières ; ce travail délicat est expédié en un rien de temps. Je repense à l'étonnement de Roorda devant ce fossé qui sépare si souvent l'intelligence de l'enfant et la bêtise de l'écolier.

Mardi 7 mai

Adèle, Brigitte et Sophia filent avec des vélos d'emprunt sur la route pendant la récréation. Pas d'accidents, mais il s'en faut de peu. Les trois filles punies.

Problème de la désobéissance, coutumière aux gosses dont les parents sont démissionnaires. Chronique par exemple chez Sophia, Patrick et Brigitte. Elle est intermittente ou « normale » chez d'autres. Le père d'un gosse à qui je faisais remarquer que son fils de 14 ans se baladait la nuit en ville me répondait : « Je lui dis bien de rentrer, il ne veut pas m'écouter... » Que de parents divorcés, absents, suroccupés, désunis, buvant, et qui soulagent leur mauvaise conscience en ac-

cordant trop d'argent de poche et de liberté : « Je t'aime quand même, tu vois... » Il y a ces parents aussi qui n'osent reprendre leurs enfants de peur de les voir faire un complexe. Ils ont lu ça dans un « Digest » ou entendu une conférence qu'ils n'ont pas très bien comprise et les voilà qui assemblent tant bien que mal ces fragments de vérités pédagogiques et psychologiques mises à portée de main par la vulgarisation. On me soumet ainsi parfois les systèmes les plus bizarres, les assemblages les plus hétéroclites faits de néologismes et de vérités tronquées. Que de gens à prôner Freud et qui ne font pas la différence entre un sentiment et un complexe. C'est dire tout le plaisir qu'il y a à retrouver ces parents tout simples, gens de bon sens et qui sans trop de mots vous élèvent tout droit leur marmaille. Qui élèvent tout droit leur marmaille sans leur bourrer les poches de caramels ou de petits journaux ; qu'on trouve le dimanche dans les bois de sapins à leur donner le goût de la marche en forêt ; qui ont décidé d'attendre pour installer la TV que les gosses soient hors de la coquille ; ces familles toujours plus rares, il faut le dire, où la mère se trouve à la maison au retour des gosses pour beurrer les tartines et aider à la préparation des devoirs. Oui, j'aime ces foyers où l'on trouve encore une maman, une vraie mère toute simple, qui ne se croit pas obligée de fumer un paquet de cigarettes par jour en lisant un traité de sciences politiques ou les Stances à Sophie. J'entendais une femme proclamer il y a peu que les femmes de notre siècle avaient retrouvé leur égalité avec l'homme et des tâches enfin dignes d'elles. (Comme si la tâche de faire d'un enfant un homme n'était tâche royale entre toutes). La dignité d'une tâche se mesurerait-elle à son éclat ? A vouloir à tout prix devenir l'égal de l'homme, la femme finira bien par y parvenir. Et c'est tellement dommage, elle qui sur les plans essentiels lui était si souvent supérieure.

D. Courvoisier.

Sourions un peu pendant nos leçons d'allemand

Nos livres d'allemand et leurs exercices sont en général assez sérieux. Une anecdote, un rébus, un jeu de mots, présentés avec à-propos, un chant même, détendront l'atmosphère d'une leçon en même temps qu'ils aideront à pénétrer l'esprit de la langue.

Les quelques lignes qui suivent n'ont d'autre but que de fournir à nos collègues matière à faire sourire. Molière n'a-t-il pas dit « qu'il nous faut en riant instruire la jeunesse » !

* * *

Wortspiele

A la gare de Berlin, on entend — paraît-il — le chef de train crier :

— **Berlin, Lehrte, Hannover, Essen !**

Ceux qui ne connaissent pas la ville de Lehrte (env. 25 km à l'est de Hanovre) se demanderont évidemment pourquoi Berlin apprendrait à manger à Hanovre ! (Berlin lehrte Hannover essen).

Voici, d'un capitaine, une phrase qui obligera les soldats — et nos élèves — à se souvenir qu'en allemand le complément de temps précède celui de lieu :

— **Die Kompanie sammelt sich vor der Kirche hinter der Kirche und nach der Kirche vor der Kirche !**

(Kirche = Gottesdienst oder Gebäude).

Enfin une jolie phrase-exercice d'articulation, qui ressemble à notre « chasseurs sachez chasser sans chiens » :

Heut' kommt der Hans zu mir, freut sich die Lies'.

Ob er aber über Oberammergau, oder aber über Unterammergau, oder aber überhaupt nicht kommt, ist nicht gewiss.

Il faut savoir que Ober- et Unterammergau sont deux gros villages de Bavière, le premier célèbre par son théâtre populaire où l'on représente la Passion du Christ.

Le texte donné ici se chante sur l'air « Himmel und Erde » qu'on trouve dans le deuxième Rochat-Lohmann p. 123. (Prendre soin de remplacer les trois noires des mesures 5, 7, 9, ainsi que les noires pointées des mesures 6 et 8, par des croches.)

Lieder

Puisque l'on parle de chant, voici une rengaine qui se chante sur l'air bien connu « Mon chapeau a quatre bosses, il y a quatre bosses à mon chapeau... » :

Ein Hund schlich in die Küche
Und stahl dem Koch ein Ei.
Da nahm der Koch die Kelle
Und schlug den Hund zu Brei.
Da kamen alle Hunde
Und gruben ihm ein Grab
Und setzten ihm ein Denkmal
Worauf geschrieben war :
Ein Hund schlich in die Küche
Und stahl ... usw.

Et un canon facile :



1. Meine Mu, meine Mu, meine Mutter schückt mich, hier, ob der
2. Ku, ob der Ku, ob der Kuchen fertig wär! Wenn er no, wenn er no, wenn er
3. noch nicht fertig wär, käm ich mo, käm ich mo, käm ich morgen wieder her.

Widersinnig ist...

Dans son livre « Les gaietés du français », p. 154, Jean Humbert donne ces deux lignes :

- Pourquoi vous êtes-vous fichu à l'eau ?
- Parce que j'étais à sec.

Ce même genre de phrases à paradoxes se retrouve en allemand quand on dit par exemple :

Ein Nassauer sitzt auf dem Trocken (un habitant de Nassau est à sec = n'a plus d'argent).

On dira que l'expression est familière. D'accord. Les suivantes sont du « bon allemand ».

Widersinnig ist...

wenn ein **Stehkragen sitzt** (quand un faux-col va bien)
wenn die Pfändung bei einem **Obsthändler fruchtlos**
verläuft

wenn ein **Rechtsanwalt**, nach seinen Wohlbe finden ge-
fragt, die Antwort gibt : « **Ich kann nicht klagen !** »

Wenn einer unter **Trauerweiden lustwandelt** (spaziert)
wenn ein **Blaustrumpf errötet**

wenn einer **leise** zur **Laute** singt (quand quelqu'un
chante doucement en s'accompagnant du luth)

wenn ein **Spitzbube** (larron) **stumpfsinnig** ist.

Relativsätze

Lors de l'étude des propositions relatives, il peut être intéressant de donner comme exemple — à ne pas suivre — la phrase ci-dessous, dont la lourdeur est, bien sûr désespérante :

Ein Bürgermeister hatte folgendes bekanntmachen lassen :

« Derjenige, der denjenigen, der den Pfahl, der an der Brücke, die auf dem Weg, der nach Worms führt, liegt, steht, umgeworfen hat, anzeigt, erhält eine Belohnung. »

* * *

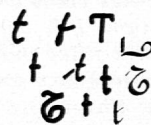
Rebusse (Bilderrätsel)

Je veux croire que le Français n'a pas son pareil dans l'art du rébus. L'Allemand pourtant ne dédaigne pas le genre :



(**Wilhelm Tell**. Pour « fabriquer » une fraction, on ajoute la terminaison **tel** au dénominateur. Ex : ein Viertel, ein Fünftel, etc.

Donc ein ... Helmtel ! = helm Tell.)



**Zwei Beamte im Kreis-
amte**
(Zwei B am T im Kreis
am T)



eine Teegesellschaft

**Emma verkehrt im
schlechten Kreis**

(on peut évidemment
changer de prénom !

Enfin voici, tiré d'un journal, un articulet qu'on pourra éventuellement utiliser pour un exercice de version :

« **Seitdem ist es viel schöner und angenehmer...** »

Vor einiger Zeit wurden in einer kleinen Gemeinde im nördlichen Teil des Kreises Holzminden zwei Glocken geweiht. Dieser feierliche Akt war auch ein Aufsatzthema für die Schulkinder. Ein zehnjähriger Knirps (gosse, mioche) hat nun folgendes geschrieben : « Die Glockenweihe. Wir haben in unserer Gemeinde zwei neue Glocken erhalten. Sie wurden feierlich eingeholt. Der Herr Bürgermeister und der Herr Pastor hielten festliche Ansprachen. Dann wurden beide oben im Turm aufgehängt. Seitdem ist es viel schöner und angenehmer in unsrem Dorfe. »

Pastor und Bürgermeister haben die Nachricht von ihrem tragischen Schicksal mit herzlichem Lachen quittiert.

Francis Rastorfer.

Le problème du travail salarié de la mère

Une enquête du bureau de statistique de la ville de Zurich

Cette enquête extrêmement fouillée et bien documentée se base sur les indications fournies par plus de 1100 mères salariées travaillant à Zurich. Ses résultats font l'objet d'un volume rédigé par K. Biske et publié par le Bureau de statistique zurichois. Nous devons nous limiter ici à en extraire quelques aspects particulièrement intéressants et à en résumer les conclusions des enquêteurs.

Une première constatation s'est imposée à ces derniers : on ne peut pas schématiser ou généraliser dans ce domaine, chaque cas doit être considéré individuellement en tenant compte de facteurs multiples, concernant aussi bien la personnalité de la mère que le milieu, la situation de famille plus ou moins conservée. Chaque cas pose ses problèmes propres.

Il s'est avéré ensuite que, sur le plan de la ville de Zurich, la plupart des mères questionnées n'ont pas d'autres choix que d'aller travailler. Cette obligation économique concerne non seulement la majorité des mères célibataires, mais également les mères mariées. Sans le travail de ces mères, un grand nombre de familles incomplètes, mais aussi de familles complètes, seraient dépendantes de l'assistance publique et quantité d'enfants ne pourraient pas obtenir de formation professionnelle.

L'opinion souvent avancée que beaucoup de mères n'auraient pas besoin de travailler si elles renonçaient à leur manteau de fourrure, à leur voiture ou à d'autres articles de luxe, doit être considérée, en ce qui concerne les femmes zurichoises, comme une généralisation injustifiée selon les enquêteurs. Sans pouvoir déterminer une limite stricte entre un travail nécessaire ou superflu de la mère, les statistiques de Zurich mettent en évidence que, selon le gain du mari, le travail rémunéré était une nécessité impérative pour la plupart de ces mères.

Toutefois, d'autres motifs peuvent jouer un rôle comme par exemple le désir d'acquiescer un standard de vie supérieur pour la famille, le choix d'une meilleure profession pour les enfants, la possibilité d'un perfectionnement professionnel pour le mari. Il s'y ajoute évidemment aussi des raisons subjectives, inhérentes à la personnalité de la mère : le désir de ne pas abandonner une profession que l'on aime, le dégoût du travail ménager, la recherche de plus de contacts avec le monde extérieur pour fuir la solitude du ménage ou une situation conjugale fragile, et, assez souvent tout de même, le besoin d'avoir un argent de poche plus large et d'acquiescer davantage d'indépendance personnelle, le besoin de se valoriser enfin par une affirmation de sa propre personnalité. Il est indéniable que beaucoup de femmes trouvent des satisfactions, de façon plus ou moins inconsciente, dans leur travail salarié, satisfactions que la vie conjugale, leur tâche d'éducatrice et de ménagère, n'ont pas pu leur dispenser.

Ce facteur psychologique engendre bien fréquemment une situation de conflit, car ces mères sont alors affectivement très attachées à leur travail professionnel et, d'autre part, très souvent surmenées par les différentes

occupations qu'elles essaient de mener de front. Lors de l'enquête zurichoise, de nombreuses mères ont avoué spontanément leur propre surmenage, la mise en danger de l'harmonie conjugale qui en découle, et avant tout les dommages qui en résultent pour leurs enfants. En effet, une mère surmenée est constamment guettée par le danger de se montrer irritable, nerveuse et impatiente vis-à-vis de son enfant, d'où une foule de troubles bien connus des pédiatres.

Les revendications formulées par les mères de Zurich sont surtout d'ordre social, ce qui n'a rien d'étonnant. Comme on l'a indiqué, la plupart de ces mères ne seraient pas obligées d'aller travailler si le salaire de leur mari était plus élevé. Aussi longtemps que cette condition ne peut être réalisée, les mères zurichoises aimeraient obtenir avant tout une réduction de leurs heures de travail pour leur permettre de mieux répartir leur temps entre travail professionnel, ménage et famille. Objectivement, selon le calcul des enquêteurs, il ne fait pas de doute que la mère travaillant à plein temps en dehors de son foyer est obligatoirement surmenée : sa semaine comporte en moyenne entre profession et ménage 76 heures de travail. Que certains hommes, si fatigués après leur semaine de 44 heures, se le disent !

Après avoir constaté que les anciennes conceptions sur le travail de la femme, et spécialement de la mère, n'ont aujourd'hui plus cours parce que les conditions économiques et sociales ont radicalement changé, les enquêteurs retiennent comme deuxième préjugé périmé les opinions courantes sur l'éducation des enfants. Selon les enquêteurs zurichois, il est faux de considérer un enfant bien nourri et propre comme un enfant satisfait. Beaucoup de mères étaient à Zurich encore de l'opinion que les avantages matériels de leur travail en dehors du foyer faisaient plus que compenser les désavantages en résultant pour leurs enfants. Relativement peu de mères ont renoncé à leur travail professionnel durant la période où leurs enfants étaient petits malgré l'augmentation des difficultés financières découlant de ce renoncement. Une partie d'entre elles croit encore à tort que la présence de la mère serait plus importante pendant les premières années de scolarité. Aussi à Zurich, l'information du public est à ce sujet encore très insuffisante.

L'enquête de Zurich a encore montré ceci : souvent le travail de la jeune femme mariée est destiné à acquiescer un standard de vie plus élevé. Lorsque cette femme devient mère, il lui est difficile, voire impossible, de faire le sacrifice, même momentané, de renoncer à ce standard de vie acquis et de vivre plus modestement en faveur de l'enfant. C'est seulement lorsque la mère est pleinement consciente de la valeur énorme de sa présence auprès de son petit enfant qu'elle peut consentir à faire un tel sacrifice durant les quelques années où l'enfant a le besoin absolu et permanent de son affection.

Les enquêteurs le soulignent : lorsqu'il ne s'agit pas uniquement du travail de la femme, mais du travail de la mère, la société tout entière, autant que les mères en question, ont intérêt à ce que les enfants ne subissent pas de dommage du fait du travail de leur mère.

Pour avoir des enfants contents et satisfaits et pour que la mère, elle aussi, soit satisfaite, il faut parfois

chercher une solution de compromis. Le plus important est alors que la mère soit une mère digne, capable de donner l'affection nécessaire à son enfant, la question de son travail ne vient qu'après. Le problème de la capacité des parents de donner à leurs enfants une affection naturelle et une éducation valable, est lié à la personne des parents. Ce problème-là, selon les enquêteurs zurichois, ne doit être confondu avec le problème du travail de la mère en dehors de son foyer. La mère est pour les petits enfants, mais souvent aussi pour les enfants plus grands, beaucoup plus importante que le père, nous le savons. Il va de soi qu'il existe des mères ne travaillant pas et qui sont incapables de

donner à leurs petits ce dont ils ont besoin. C'est un autre problème.

Retenons comme conclusions de l'enquête de Zurich que la conciliation du travail de la femme en dehors de son foyer avec sa tâche de mère vis à vis de ses petits enfants est difficile à résoudre et que chaque cas pose ses problèmes propres. Il n'existe malheureusement aucune recette patentée, applicable dans tous les cas, laquelle pourrait laisser entrevoir une solution facile de ce grave problème.

Dr Alfred Bader.

Rapport 1963 de la Société vaudoise d'hygiène mentale.

A propos d'initiation musicale...

Il m'a semblé utile, en même temps que se crée « l'Ecole jurassienne de musique », de publier ici l'article paru dans le « Bulletin du Conservatoire de musique de Genève » en septembre dernier, sous la plume de M. Samuel Baud-Bovy, directeur de cette institution.

L'initiation musicale n'est pas toujours jugée nécessaire dans nos classes et le temps consacré à l'enseignement du chant est parfois fort mesuré. Il arrive que cette manière de faire — ou de ne pas faire — soit due à une certaine réserve du Corps enseignant, par crainte de se montrer peu habile à cet exercice.

Or « l'Ecole jurassienne de musique » propose aux pédagogues de notre région des cours d'« Education musicale générale », qui leur permettront, grâce à un matériel adéquat et à des méthodes nouvelles et vivantes, de donner des leçons captivantes, aussi bien pour leurs élèves que pour eux-mêmes.

J'ai eu le bonheur d'assister à une leçon-démonstration de M. Jacques Chapuis, directeur de la nouvelle école. J'en ai été émerveillé — en même temps que navré par les comparaisons qui s'établissaient d'elles-mêmes. — Les résultats sont stupéfiants !

Il ne fait pas de doute que le Corps enseignant jurassien, principalement celui des classes enfantines et inférieures, gagnerait à être formé aux nouvelles méthodes d'initiation musicale. Nos enfants, du même coup, en tireraient un incontestable profit.

Jean Mamie.

Le rôle de la musique dans l'éducation générale

La musique at-elle sa place dans l'éducation générale ? Cette question, la Hongrie, sous l'impulsion de Zoltan Kodaly, l'a résolue par l'affirmative. Et lors de l'assemblée de la Société internationale pour l'éducation musicale (ISME) qui s'est tenue à Budapest au début de l'été, les congressistes ont pu mesurer, avec stupéfaction, les résultats acquis en quelques années.

Dans la plupart des écoles primaires, six heures par semaine sont consacrées à la musique, au chant et au solfège en particulier, mais souvent aussi à l'étude d'un instrument. Les élèves qui se révèlent particulièrement doués sont groupés dans des écoles secondaires « avec musique » dans lesquelles l'horaire des leçons est conçu de manière que plusieurs heures par jour puissent être consacrées à la formation musicale des

élèves, sans pour autant négliger leur culture générale, puisque le diplôme de fin d'études leurs ouvre les portes aussi bien de l'Université que de l'Académie de musique.

On pensera peut-être qu'une telle méthode ne se justifie que dans un pays où le goût de la musique est universellement répandu, où les enfants sont naturellement doués pour le jeu instrumental. Il semble cependant qu'il y ait un rapport direct entre la pratique de la musique et le développement mental et même somatique de l'enfant.

A Genève, j'ai souvent remarqué que les élèves de la division supérieure du Conservatoire se placent presque toujours parmi les premiers de leur classe au Collège ou à l'école secondaire. J'attribuais ce fait à leurs dons naturels qui, en leur permettant de ne pas consacrer tout leur temps à leurs travaux scolaires à domicile, leur laissent les loisirs nécessaires à l'étude d'un instrument. Or, les enquêtes faites dernièrement en Hongrie permettent d'entrevoir une autre explication de ce phénomène. Et ce serait précisément pour avoir, dès leur enfance, bénéficié d'un enseignement musical que ces jeunes gens seraient plus aptes que leurs camarades à ne pas être écrasés sous le poids de leurs tâches scolaires.

Une jeune pédagogue hongroise a en effet comparé, par des tests appropriés, les résultats obtenus dans des jardins d'enfants et des classes primaires, selon que la musique y était ou non enseignée.

Non seulement l'amplitude respiratoire et l'aptitude à la gymnastique des enfants étaient notablement supérieures chez ceux qui pratiquent la musique ; mais alors qu'il ne leur fallait que 24 secondes pour résoudre un petit problème oral d'arithmétique, leurs camarades non initiés à la musique mettaient 52 secondes en moyenne pour y parvenir.

De même, des tests sur la précision de la perception, la faculté d'observation, l'intensité de la mémoire, marquaient un net avantage des enfants ayant bénéficié d'un enseignement du chant et du solfège.

C'est donc à tort que la musique est souvent considérée comme un agréable passe-temps. Il semble bien que par la concentration qu'elle exige de l'enfant, elle soit un inappréciable instrument de formation intellectuelle et morale, avant de devenir, pour l'adolescent, un élément essentiel de son équilibre affectif.

Samuel Baud-Bovy,

directeur du Conservatoire de Genève
(avec son autorisation)

En 1963, LA

GUILDE DU LIVRE

a publié les ouvrages suivants :

Romans :

Marcel Aymé
Jean Guéhenno
Yvan Tourguéniev
Henri Guillemin
Jean Giraudoux
Georges Bernanos
Alfred de Vigny
Joseph Kessel
Albert Vidalie
Tennessee Williams
Vitaliano Brancati
Jack London
Erskine Caldwell
J. Rosny
Raymond Queneau
Victor Hugo
Gustave Flaubert

Maison basse
Changer la Vie
Fumée
L'Enigme Esterhazy
Aventures de Jérôme Bardini
Un Mauvais Rêve
Cinq-Mars
L'Equipage
La Belle Française
Le Printemps de Mrs Stone
Le Bel Antonio
L'Appel de la Forêt
La Route au Tabac
La Guerre du Feu
Pierrot mon Ami
Histoire d'un Crime
Trois Contes

Tréteaux du Monde :

Jean Anouilh

Théâtre complet

Albums photos :

Afrique Africaine
Les Châteaux de Louis II de Bavière

Les Grands Siècles français :

Le XIXe Siècle

Classiques :

Augustin Thierry
Goethe
F.-René de Chateaubriand

Récits des Temps Mérovingiens
Les Affinités Electives
Atala - René

Collection Ourse Géante :

Rainer-Maria Rilke

Correspondance avec Merline

Livres d'enfants :

Grey Owl
Jack London
J. Rosny

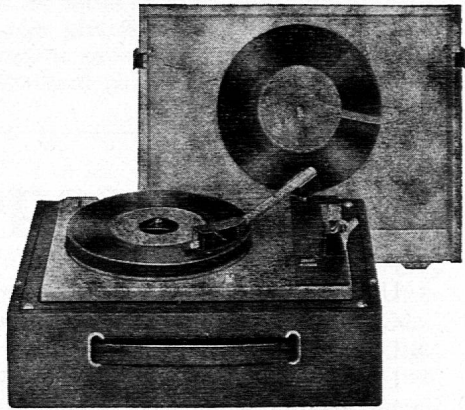
Sajo et ses Castors
L'Appel de la Forêt
La Guerre du Feu

Inscrivez-vous à La Guilde du Livre, av. de la Gare 4, Lausanne, tél. 23 79 73

UN ÉLECTROPHONE

répondant réellement aux exigences
de l'enseignement

DUAL party 400 V



Amplificateur mono à deux étages
Puissance de sortie 4 Watts
Interrupteur de secteur, réglage de volume
et de tonalité
Haut-parleur spécial 4 Watts dans le couvercle
Couleurs : blanc perle / anthracite, ou
blanc perle / rouge-grenat
Dimensions : 345 × 270 × 170 mm
Poids : 6,6 kg
Construction très robuste en bois. Sonorité
parfaite.

Prix : Fr. 268.—

Prix d'action jusqu'au 30 novembre 1964 :

Fr. 240.—

Envoi à l'examen sans engagement

ENCORE une ACTION

Films-Fixes S.A.
Fribourg

Rue de Romont 20 Tél. (037) 2 59 72
La maison au service de l'enseignement



S'il vous arrive d'être impliqué dans un accident malgré toute votre prudence, vous apprécierez, comme toutes les personnes intéressées, les services d'une Société connue pour la loyauté qu'elle apporte au règlement des sinistres.

Winterthur
ACCIDENTS

Conditions de faveur

pour membres
de la Société Pédagogique
de la Suisse Romande
contractant des assurances individuelle
et de responsabilité professionnelle

Etudes classiques scientifiques et commerciales

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums
Diplôme de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12